



AGGLOMÉRATION, CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Conseil de développement

Lancement de l'instance consultative de l'agglomération boulonnaise

Publié le 21 avril 2021

Ce lundi 19 avril, s'est tenue à l'hôtel communautaire, la séance d'installation du nouveau Conseil de développement de l'agglomération boulonnaise en présence de **Frédéric Cu villier**, Président de la CAB. Cette instance consultative est obligatoire dans toute intercommunalité de plus de 50 000 hab. et est renouvelée après chaque élection, pour une durée de 6 ans (2020-2026).

Ce conseil de développement permet à des personnes volontaires et bénévoles issus de la société civile de donner leur avis et de contribuer aux politiques publiques locales, dans un esprit de dialogue constructif. Lors de cette séance, les membres du Conseil ont élu **Mme Valérie LATRON**, Présidente.

Plusieurs groupes de travail et de réflexion ont été constitués :

- > Vie associative
- > Éducation
- > Scientifique
- > Social
- > Culture
- > Environnement
- > Économie
- > Portuaire



[f](https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais) (https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)

[t](https://twitter.com/aggloboulonnais) (https://twitter.com/aggloboulonnais)

[y](https://www.youtube.com/c/aggloboulogne) (https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)

[i](http://instagram.com/aggloboulonnais) (http://instagram.com/aggloboulonnais)

[in](https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/) (https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS
CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓ JE M'INSCRIS

> ARCHIVES

> DÉSINSCRIPTION

- > PLAN DU SITE
- > MARCHÉS PUBLICS
- > ACCESSIBILITÉ
- > MENTIONS LÉGALES
- > PROTECTION DES DONNÉES
- > OFFRES D'EMPLOI
- > GESTION DES COOKIES